



**Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC), conclu à Genève, le 31 mai 1985 – Adhésion par le Turkménistan.**

Il résulte d'une notification du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qu'en date du 31 août 2020, le Turkménistan a adhéré à l'accord désigné ci-dessus, qui entrera en vigueur à l'égard de cet État le 29 novembre 2020, conformément au paragraphe 2 de l'article 6 de l'accord.

